

tres et le tourbillonnement de l'encens religieux consumé.

Mais quand on arrive sur le terre à terre, sur le *plancher des vaches*, comme disent les marins, c'est tout autre chose.

Ainsi, je vois que Mme Mercier, la mère d'un des prêtres victimes de l'accident, d'un de ceux dont Mgr Larocque prononçait ainsi l'éloge funèbre, poursuit la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc pour \$10,000 de dommages résultant pour elle de la mort du curé son fils.

Voilà l'affreux réalisme ; le matérialisme, si vous voulez, mais la vie vraie.

Qu'est-ce que penserait cette pauvre vieille dont le fils était le seul soutien si la compagnie au lieu de plaider à l'action, citait simplement l'oraison de Mgr Larocque et disait :

"De quoi vous plaignez-vous, il demandait à mourir et nous avons satisfait sa demande. Pourquoi serions nous obligés de vous payer pour avoir exécuté ses désirs ?"

Voilà où le bon sens se heurte à l'illumination. Pour toucher le peuple instruit la religion doit être humaine, et plus le peuple s'instruit, plus elle doit s'humaniser.

Avec l'éducation, le temps du *pathos* est mort. Nous ne pouvions pas le mieux démontrer et l'action de Mme Mercier pourrait être signée de l'inviolable formule dont nous ornions avec tant de joie la finale de nos théorèmes géométriques ou algébriques : C. Q. F. D. dans les lycées : et qu'il fallait démontrer : Q. E. D. dans les séminaires : *quod erat demonstrandum*.

DUROC.

## L'ŒUVRE DE L'ABBÉ PROULX

### DEUXIÈME ARTICLE

#### LES PROLÉGOMÈNES

Nous avons promis une étude complète de l'in vraisemblable ouvrage du vice-recteur de l'Université Laval, et nous entendons bien tenir parole, comme on le voit. Mais enfin, il faut donner à chacun son dû, même au diable, et nous avons beau être ou ne pas être le diable

pour ces messieurs de l'*Electeur* de Québec, lorsqu'ils se servent d'indications que nous avons été les premiers à donner au public, ils devraient au moins nous en donner le crédit et surtout ne pas en féliciter un autre journal auquel nous avons confraternellement passé notre travail.

Les petits jésuites de l'*Electeur* aiment bien à donner un coup de croc et ils prennent leurs crocs où ils les trouvent, mais nous ne laisserons pas dégarnir notre solide mâchoire sans crier "Au voleur !"

Et maintenant reprenons :

Nous allons exposer aujourd'hui les prolégomènes de l'œuvre de J. B. Proulx, V.-R. U. L. M.

Il importe, avant l'étude complète, de faire connaître comment et pourquoi ce livre a été écrit et, comme pour tout le reste, c'est Proulx lui-même, le seul, l'unique Proulx qui nous l'enseigne.

Mais Proulx a une méthode spéciale. Il agit canoniquement et aussi suivant la mode *fin de siècle*.

Dans le drame antique, il y avait un personnage spécial chargé de donner les explications.

Dans les troupes de *minstrels*, il y a de chaque côté de la scène deux nègres pour donner la réplique et le signal des applaudissements.

M. Proulx a trouvé mieux que cela, il a trouvé Payette, Payette qu'il désigne ainsi dans une note de la 1ère page de l'*Œuvre*.

(1) M. J. G. Payette, jusque-là desservant à St Lin venait de prendre au Bureau de l'Université à Montréal, la position d'Assistant-Vice-Recteur qu'il a occupée depuis, jusqu'à aujourd'hui.

Payette est le baudet, sur lequel on crie *haro* ! c'est le bouc émissaire, la tête de turc, l'agneau expiatoire, toute la ménagerie biblique que vous pouvez rêver.

Chaque fois que l'abbé Proulx veut dire une méchanceté, faire une farce, élucider un point, placer le soupçon sur quelqu'un, il le fait sous forme de lettre à Payette.

Naturellement la lettre reste et elle est publiée juste à la suite du document intéressé.